



CAUPENNE CONSEIL  
DISCRÉTION & EFFICACITÉ

# FORMATION MANAGEMENT

INTRA-ENTREPRISE

PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT &  
GESTION DES RISQUES JUDICIAIRES

## SIÈGE SOCIAL

39 rue michel ange, 91080 Courcouronnes  
09 83 60 03 08  
[contact@caupenne-conseil.com](mailto:contact@caupenne-conseil.com)  
[www.caupenne-conseil.com](http://www.caupenne-conseil.com)

REF : MT-HARCELEMENT-14

Programme valable du 01/01/2023 au 31/12/2023 / V3

# PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT & GESTION DES RISQUES JUDICIAIRES

REF : MT-HARCELEMENT-14

## LE CONTEXTE

Le contexte entrepreneurial est de plus en plus concurrentiel, avec des critères de rentabilité de plus en plus exigeants, et, pour respecter les contraintes économiques et financières, les systèmes organisationnels se complexifient, demandent une grande réactivité et peuvent aisément devenir pathogènes et conduire à du harcèlement moral. Dans cet environnement, il est important de comprendre et de se confronter au cadre juridique.



## LES INFORMATIONS UTILES



### **DURÉE**

2 jour, soit 14H00



### **PRÉ-REQUIS**

Aucun prérequis attendu



### **PRIX**

2 200 € HT / Session



### **ACCESSIBILITÉ**

Accessibilité PMR et sur demande pour les autres formes de handicap

## MÉTHODE PEDAGOGIQUE

La formation se déroule en présentiel. L'intervention est basée sur l'opérationnel et la pédagogie participative. Le ratio Théorie / Pratique s'établit sur une base 30% théorie / 70% pratique.

### Les 4 approches pédagogiques retenues sont :

- L'échange entre les participants et le formateur
- L'apport référentiel
- Les exercices sur table
- Les mises en situation avec scénario adapté ou hors contexte

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître la réglementation en matière de harcèlement
- Identifier les politiques de prévention du harcèlement
- Adopter une posture adaptée en cas de suspicion de harcèlement au sein de son équipe
- Comprendre l'organisation judiciaire en France
- Connaître ses droits et le déroulement de la procédure judiciaire, lors d'une mise en examen, d'un placement en garde à vue, ou d'un témoignage en prévision d'un procès pénal, ou d'une enquête judiciaire
- Comprendre la logique des enquêteurs et magistrats
- Adopter les bons comportements et la bonne communication face aux institutionnels
- Connaître l'influence du stress sur son comportement

# PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT & GESTION DES RISQUES JUDICIAIRES

REF : MT-HARCELEMENT-14

---

## DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

---

### DÉBUT DE LA FORMATION

- Présentation du Formateur
- Présentation du programme, des objectifs et du déroulé de la journée
- Tour de table et partage d'expériences

### MODULE 1

#### RAPPELS LÉGISLATIFS

- Définition juridique du Harcèlement et les obligations rattachées
- Rappels légaux sur la responsabilité pénale, la mise en cause, la mise en examen, et l'inculpation
- Cadre légal de la garde à vue : droits qui s'y rattachent et obligations
- Rappels légaux relatifs à quelques infractions spécifiques

### MODULE 3

#### LA POSTURE À ADOPTER EN CAS DE DÉCLARATION D'UN HARCÈLEMENT

- Connaître les procédures à appliquer lors d'une déclaration de harcèlement
- Adopter une posture adaptée vis à vis des différentes parties impliquées
- Identifier les informations pertinentes qui remontent d'un tiers, par un questionnement efficace et cohérent
- Adopter une communication adaptée

### MODULE 5

#### LES SUITES JUDICIAIRES

- Comprendre l'impact social et professionnel d'une confrontation judiciaire
- Connaître les possibilités d'accompagnement psychologique pour faire face à une situation de tension
- Retours d'expériences et exercices d'évaluation du risque judiciaire

### MODULE 2

#### LA PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT

- Définir les obligations en matière de prévention du harcèlement
- Savoir définir une stratégie de prévention
- Identifier les axes de prévention et les relais associés
- Asseoir une communication interne adaptée et ciblée pour sensibiliser et prévenir le risque de harcèlement
- Identifier et savoir interpréter les signaux faibles du harcèlement
- Savoir se prémunir d'un risque de déclaration de harcèlement injustifié en tant que Manager

### MODULE 4

#### CONFRONTATION JUDICIAIRE

- Comment se préparer à une audition
- Comment gérer une situation de garde à vue et / ou de mise en examen
- Audition, confrontation, mise en cause. Les témoignages et ses principes
- Comprendre les techniques d'audition des enquêteurs
- Adopter une posture adaptée
- Comprendre les règles de communication en situation de confrontation judiciaire
- Analyser la place du mensonge ou de l'omission dans la confrontation judiciaire
- Prendre en compte des effets du stress sur son comportement
- Aborder des outils de gestion du stress et des émotions

# PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT & GESTION DES RISQUES JUDICIAIRES

REF : MT-HARCELEMENT-14

---



## MODALITÉ D'ÉVALUATION

Un système de quizz est mis en place au début de la formation afin de déterminer les compétences à l'entrée de la prestation.

Un quizz final permet d'évaluer l'atteinte des objectifs de la prestation par les stagiaires.

L'écart de notation permet d'apprécier les acquis.

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Les accès se font sur simple demande via notre site [www.caupenne-conseil.com/devis](http://www.caupenne-conseil.com/devis)

Pour les stages Inter-entreprises, un calendrier annuel est fixé sur notre site internet via la page de formation.

Pour les stages Intra-entreprises, le délai organisationnel est de 1 mois avant le début de la formation.

## ACCESSIBILITÉ HANDICAP :



### Handicap moteur :

Site CAUPENNE Conseil : Accessibilité totale PMR  
Site autre : à définir en fonction du lieu de formation



### Handicap visuel et auditif :

CAUPENNE Conseil a constitué un repérage et la constitution d'un réseau de partenaires pouvant accompagner à l'adaptation de la formation, pour la rendre accessible.



### Autre Handicap:

Nous consulter en fonction du Handicap.